



**Extrait du Registre de
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 04 OCTOBRE 2024
N° 2024046**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre octobre, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Madame la Présidente, rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoqué le 27 septembre 2024, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 30 septembre 2024

Date de la 1 ^{ère} convocation :	20/09/2024
Date de la 2 ^{ème} convocation :	30/09/2024
Membres en exercice :	32
Présents :	12+1 pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : 2024046 Actualisation du contrat de séjour pour la résidence « Harmonie et Les Godenettes »

Titulaires présents : DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes » quitte la séance à 18h15, BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », POTIER Sylvia « Raismes » quitte la séance à 18h15, MAJDALANI Abboud « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Titulaires absents/excusés : ANDRE Liliane « Artres », BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing » procuration à RAMEZ Damien, GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », RAOUT Michel « Rouvignies », PREVOST Martine « Thiant », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Vu l'avis du conseil de la vie sociale de la résidence « H

Madame la Présidente donne lecture à l'assemblée du contrat de séjour de la résidence « Harmonie et Les Godenettes » actualisé.

Madame la Présidente demande à l'assemblée d'approuver le nouveau contrat de séjour de la résidence « Harmonie et Les Godenettes » comme dans le document joint au document de travail.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Madame La Présidente

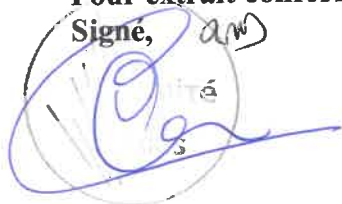
Après en avoir délibéré

APPROUVE le contrat de séjour de la résidence « Harmonie et Les Godenettes » comme dans le document joint.

Ainsi fait et délibéré

Pour extrait conforme,

Signé, (AW)



Délibération télétransmise

en Sous-Préfecture de Valenciennes

le :